RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **DÉPARTEMENT DE L'YONNE**

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Comité Electoral de Rénovation Républicaine de la Deuxième Circonscription de l'Yonne (Avallon - Tonnerre)

Candidature Louis PROTAT

Electrices, Electeurs,



Vous êtes appelés le 23 Novembre à désigner le représentant de notre circonscription à l'Assemblée Nationale. Les candidats qui se présentent à vous sont nombreux et votre choix doit s'inspirer de considérations de politique générale et de considérations de problèmes locaux. Nous désirons vous exposer pour quelles raisons nous proposons à vos suffrages M. Louis PROTAT, Conseiller Général de l'Yonne, Maire de Chablis.

Le renouveau :

Le scrutin uninominal possède une qualité que nul n'a jamais discuté. Il permet aux électeurs de choisir leur député sans tenir compte exagérément de ses opinions politiques, mais en fonction des qualités personnelles qu'on lui connait et de sa parfaite connaissance des problèmes locaux.

La nouvelle République approuvée à l'appel du Général de Gaulle, par 80 % d'entre-vous le 28 Septembre a besoin d'hommes nouveaux. Il ne saurait être question de confier les destinées des nouvelles institutions du Pays à ceux qui viennent de montrer leur carence et leur impuissance au cours de ces dernières années. Il n'aurait servi de rien de créer un régime nouveau si vous deviez reprendre les mêmes parlementaires qui ont si bien illustré un passé maintenant révolu.

Le sous-développement de la Deuxième Circonscription :

La deuxième circonscription de l'Yonne est la moins peuplée du Département. Mais c'est aussi la plus étendue puisqu'elle compte près de la moitié des cantons de l'Yonne (16 sur 37) et presque la moitié des communes (222 sur 492). Notre circonscription est essentiellement rurale et n'a pratiquement pas bénéficié de l'expansion économique en cours.

Force est bien de constater que la région Avallon-Tonnerre a été négligée, sinon oubliée sur le plan économique. Les quelques essais de réalisations sont l'œuvre de municipalités dynamiques, telles qu'Avallon, Tonnerre et Saint-Florentin, pour ne citer que les plus importantes. La tâche de votre élu de demain sera lourde pour donner à notre région une vie économique plus intense, et en accord avec les collectivités locales, ouvrir pour nos populations des débouchés qui assureront la prospérité de cette importante partie du département.

Nous avons fait appel pour cette tâche à un homme qui connait bien la région, qui y vit toute l'année, qui y a toutes ses occupations professionnelles.

La personnalité de M. Louis PROTAT :

M. Louis PROTAT, assureur-conseil, gère le portefeuille de Tonnerre d'une importante Compagnie d'Assurances. Il dirige l'Auto-Ecole qu'il a fondée en 1946 et qui rayonne sur tout l'Est de la circonscription. Il connait, pour les vivre chaque jour, les difficultés des artisans et du monde rural.

Conseiller Général depuis 1945, il est parfaitement au courant des problèmes locaux. Maire de Chablis depuis 1949, il n'ignore rien des soucis des élus municipaux : problèmes du logement, des locaux scolaires, des adductions d'eau, des finances communales, etc...

Très informé des problèmes politiques, il ne sera pas dépassé par les problèmes qui se posent sur le plan national. Nous avons apprécié la lucidité et le courage avec lequel il a multiplié, depuis 12 ans, dans ses articles de « L'Yonne Républicaine », les avertissements aux parlementaires aveuglés par l'esprit partisan, sur les conséquences de l'intransigeance des partis qui a conduit le régime républicain dans l'impasse.

Nous sommes sûrs que si M. PROTAT est élu, vous pourrez compter sur lui. Parce qu'il habite au centre de la circonscription, il sera facilement accessible. Parce qu'il est un des nôtres par son activité professionnelle, nos soucis trouveront toujours en lui un défenseur.

Le scrutin uninominal rapproche l'élu de ses électeurs. Avec M. PROTAT, nous aurons un représentant qui sera présent dans la circonscription. Car en dehors des sessions parlementaires, c'est dans notre région qu'il vivra chaque jour et que nous pourrons le trouver à chaque fois qu'il sera besoin de faire appel à lui.

Electrices, Electeurs de la Deuxième Circonscription de l'Yonne

Réfléchissez bien avant de déposer dans l'urne votre bulletin de vote. Vous avez la possibilité d'avoir un élu bien de chez vous dont l'attitude passée répond de l'avenir. En dehors de toute considération partisane, vous pouvez lui accorder votre suffrage avec la confiance que l'on accorde à un ami.

AGRICULTEURS DE LA 2e CIRCONSCRIPTION DE L'YONNE :

Notre région spécifiquement rurale doit pouvoir compter sur son parlementaire pour défendre les intérêts du monde agricole. La législation sociale agricole doit être au même niveau que celle des populations urbaines (assurances sociales, retraites vieillesse, allocations familiales, etc...). Les prix agricoles ne peuvent être soumis à des fluctuations dépendant des variations gouvernementales, mais faire l'objet d'une indexation qui assure la rentabilité des exploitations. L'équipement doit être facilité et généralisé méthodiquement, pour que l'Agriculture française aborde le marché commun avec tous ses moyens.

M. PROTAT a désigné comme suppléant un jeune exploitant agricole, militant des organisations agricoles : M. Maurice PINGOT, Maire de Beines.

Le parti des Indépendants et « PAYSANS » présente un avocat parisien et un huissier comme suppléant. Voilà comment l'agriculture est représentée par les Indépendants et « PAYSANS » dans notre circonscription... Parmi les autres candidats, vous reconnaîtrez de nombreux parisiens ou semi-parisiens.

Sont-ils vraiment qualifiés pour représenter nos bourgs et nos villages !

A vous de choisir...

Pour une République neuve,

Pour une France forte,

Pour la défense des intérêts économiques, agricoles, commerciaux, et artisanaux de la région Avallon-Tonnerre,

Votez Louis PROTAT

VIVE LA RÉPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE !

Le Comité électoral de Rénovation Républicaine de la 2e Circonscription de l'Yonne, Avallon-Tonnerre.

IMP. L'YONNE RÉPUBLICAINE AUXERRE

Vu : Le Candidat.